Le Carnaval d'Eté des Quartiers des Rues de l'Epeule et de Mouvaux

A ROUBAIX

VIVE LA REINE!

C'est aujourd'hui dimanche qu'acclamée par ses sujets la Reine de l'Epeule, Mlle Marie-Jeanne Godefroot, au règne tout éphémère, va parcourir les artères de son royaume. Lors de son passage la jeune Reine, accompagnée de ses demoiselles d'honneur, Mlles Marie-Thérèse Quin et Germaine Plouvier, témoignera à tous son plus gracieux sourire.

La présence de ce trio de jeunes élues donnera un éclat tout particulier à cette fête de quartier qui est d'ailleurs appelée à obtenir le plus grand succès. Le cortège sera tout particulièrement remarqué par la diversité des personnages qui y prendront part et qui, par leurs travestis aux teintes claires, jetteront une note gaie au travers de nos rues aux murs sombres et poussiéreux.

Nous ne doutons pas que tous les Roubaisiens et les habitants des villes voisines ne tiennent à saluer à son passage la Reine de l'Epeule.

(Photo Geo Claeys.)
SA MAJESTÉ LA REINE DE L'EPEULE
Mlle Marie-Jeanne GODEFROOT

Ce faisant ils auront un geste de reconnaissance envers ceux qui, durant la guerre, ont tout sacrifié pour que Roubaix revive et connaisse à nouveau des jours prospères, remplis de joies et de gaîté. Le char automobile qui fermera le cortège recevra les obules destinées au monument que Roubaix compte élever à ses glorieux enfants, morts pour la Patrie, durant la Grande Guerre.

LA PREMIÈRE JOURNÉE

LA RETRAITE AUX FLAMBEAUX

Les brillantes festivités ont débuté samedi soir par l'ouverture de la duesse et une retraite aux flambeaux.

Sur les places publiques, de nombreux manèges et diverses attractions répandaient partout la joie.

Vers 21 h., quelques centaines d'enfants portant des lanternes vénitiennes se réunirent au boulevard Montesquieu et accompagnés des trompettes « La Renaissance » de Croix et des Accordéonistes de l'Epeule, ils défilèrent dans les rues du quartier.

A 20 h., une réception intime a réuni la Reine, ses demoiselles d'honneur et les membres du Comité, chez M. Brevière, qui généreusement s'est offert à édifier le char de la Reine.

(Photo Geo Claeys.)
LES DEMOISELLES D'HONNEUR
Mlles Thérèse QUIN et Germaine PLOUVIER

AUJOURD'HUI

Nous publions ci-dessous le programme de la journée:

A 7 h., réveil en fanfare par les Trompettes de Croix.

A 10 h., rue de Wasquehal, grande fête athlétique. — A midi, lancement de ballonnets, place d'Amiens et rue de Mouvaux.

A 14 h., formation du cortège de la Reine, à l'angle de la rue de l'Epeule et du boulevard Montesquieu. Départ à 14 h. 30. Itinéraire: rues de l'Epeule, du Grand-Chemin, de Mouvaux, de la Makellerie, Boucher-de-Perthes, des Arts, d'Isly, de la Perche, Watt, Cugnot, de la Limite, de Wasquehal, de l'Epeule, Brézin, place d'Amiens, rues Salomon-de-Caus, Descartes, Dislocation, place Edouard-Roussel.

Au cours du défilé: réception de la Reine et de ses demoiselles d'honneur par M. Sellier.

Après le défilé, réception de la Reine, de ses demoiselles d'honneur et des délégués de l'Administration municipale à la Mairie de l'Epeule, rue Brézin.

A 17 h., place Edouard Roussel: exhibitions et matches de boxe et de lutte. Démonstrations par des acrobates.

De 17 à 20 h., grand concours de masques, travestis, etc., doté de 3.000 fr. de prix.

A 21 h. 30, illuminations dans le quartier.

Espérons que l'Phébus ne se montrera pas trop avare de rayons et que le mauvais temps qui nous menace depuis quelques jours ne viendra pas gâter les fêtes.

Coin du «Breutteux»

LES VANTARDS

J'faijos la route, l'aute jour, avec in brave pvri, copagnon d'vlle date, et in racontot l'petit conte.

— T'es toudis au même at'il? que j'li d'mante.

— Bé, ouais, qui m'répond, j'ai rintré là d'jeunesse et j'ai toudis fait l'affaire, faut croire, vu qu'in m'a wardé si lomminf. Aussi, l'année qui vint, j'vas avoir m'médalle du travai.

— J'sus contint pour ti, que j'li dis, et ch'est foque tin mérite; te l'as ben gagnée, pas'que si n't'aros nin su ouvrer te n'aros po fait in si beau congé.

— Ah! cha, pou l'ovrache, j'n'ai jamais eu d'eqroches. D'téfos, in n'sarot po croire que tout ben pari, qu'in est in jeune acore, toudis à s'rafraîchir. Quo qu'cha in vot d'z'otis qui z'ont à peine ovré inne paire d'ans, qui pins'tent qui sont les pus hards du monte et qu'in n'peut pos l'z'abatte. V n'd'a v'n'in nouveau à l'at'li avant z'hier et y paraît qui fait tout faire.

— Ah! que j'li réponds, y sait tout faire... avecque s'lanque. Bé, souvint, chés otis là y n'saittent rien faire ad'tut. Y n'te faut po n'd'avoir peur : grand diljeu, p'tit faijeu.

— Ch'est la vérité pas' que sti qui sait ovrer y n'a po b'son de s'vanter, y répond min copagnon.

Et y avot raijon : est-c'qu'in n'a po l'vinte pelé d'attinte chés vantards? Et y babel'tent et y vont leu train : mi j'sais faire cha chi, mi j'sais faire cha là.

Si in li parle d'in beau ouvrache ou d'n'importe quo vous l'attindez dire in él'vant ses épaules:

— Pût! qué qu'c'est d'ça? Ceux qui n's'y connais'tent pas y pens'tent que c'est exstraordinaire... ouh, lou lou, si j'vous montrerai ce que j'ai fait, vous direriez : ça c'est à la bonne heure! c'est fini, c'est soigné, ça n'peut pas ête récomparé! Malgré que je l'dis d'moi même y n'a jamais eu personne pou m'abatte.

Et chés vantards là, vous savez, ch'est toudis des minteux.

Aussi, y a des gins que cha vint d'naissance, d'père in fils yy sont erconnus pou les pus grands vantards-minteux du monte de la terre.

Mais les ceux qui z'ont l'record, comme in dit, ch'est les Gascons et les Marseillais.

Accoutez v'la leu conversation :

— Oui, y dit l'Gascon, à Bordeaux vous laissez tomber inne allumette dans in champ, l'année d'après vous y trouvez une forêt.

— Té, mon bon, y dit l'aute, à Marseille, vous laissez tomber un bonton de bréteille, huit jours après vous avez un pantalon tout fait. Demandez donqua à mon frère qui a eu le nez coupé si ça n'est pas vrai.

— Comment, vous avez un frère qui a eu le nez coupé?

— Oui, mon bon, il a eu lé nez coupé en Tunisie et le cirurzien mazor lui en a rasusté un, seulement c'est le nez d'un arabe, de sorte qu'il parle Turc.

— Tiens, tiens, moi j'ai un cousin qui a eu le nez coupé par un coup de sabre. On lui en a confectionné un en peau de poule. Mais ce qu'il y a de plus fort, c'est que chaque fois qu'il éternue il lui tombe un œuf. Si bien que, quand il est enrhumé du cerveau, sa famille est obligée de manger des omelettes toute la semaine.

In v'la in aute, ichi, qui vantot l'mémoire de sin grand'père, accoutez :

— Cha ch'est incroiabe, y dit Babylas, comme min grand'père y avot de l'mémoire.

In m'a toudis dit qui s'rappelot du jour de sin baptême que s'marraine ill' a pris inne prisse au moment de l'éérémonie et qu'ill' a fait atchim pindant in quart d'heure.

Y allot accouter in sermon et répétot tout, parole par parole. Y dijot même les passaches que l'prédicateur y avot toussé et qui avot amoutchi sin nez. Et chin qui a d'pus drôle, ch'étot toudis pa les grandes caleurs qui avot l'pus d'mémoire.

Tchan qui faijot frod y n'avot pus d'mémoire ad'tut, y roubilot sin nom, l'nom de s'femme et d'ses afants. Mais tchan qui faijot caud, y lijot in live de quate chint paches, foque inne fos, et y l'répétot tout du long.

C'est pou vous dire que tchan qui a vu Louis-Philippe à Paris, y'a dit tout d'inne, j'ai vu Louis-Philippe y a 25 ans, y n'a pus l'même maronne; l'pièmire fos ch'étot inne djaune, euch'teur ch'est inne blanque.

Yeyi inne fos tcheu mémoire qui faut avoir pou s'rappeler 25 ans après de l'couleur d'inne maronne!

Y arot poru vir les cauches de Louis-Philippe, y arot dit 25 ans après si y avot acore les mêmes cauches à ses pids.

Min grand'père y dijot toudis qu'ch'étot après avoir eu in coup sus s'tête qui avot eu tant d'mémoire.

Inne fos, pa les grandes caleurs d'été, y passot vin inne rue, y attrape inne potée d'fleurs d'Belles Gamines sus s'tête qu'ill' a muchi vin ses épaules! Et ch'est du coup qui a eu tant d'mémoire.

Et ti, Batisse, y dit Babylas, te n'as po tant d'mémoire que min grand'père, hein?

— Si fait, si fait, y répond Batisse, j'ai de l'mémoire : j'ai attindu dire, étant p'tit, que tin grand'père ch'étot l'pus grand minteu d'Tourco et je n'l'ai jamais oublié.

Jules Watteeuw.

POURQUOI ROUGIR?
Contre les rougeurs de la face,
Le seul produit qui satisfasse,
En rendant au teint son éclat,
C'est le Congé. Notez cela.

UN INCENDIE A AUXERRE, CAUSE UN MILLION DE DÉGATS

Auxerre, 1er juillet. — Ce matin, un incendie, causé par un court-circuit, a détruit les ateliers d'une bonneterie. Les dégâts sont évalués à un million.

La Maison MAJORELLE
DE NANCY
dont les Meubles d'Art Moderne
ONT UNE RÉPUTATION MONDIALE
a l'honneur d'informer sa clientèle du Nord qu'elle fera, le 5 JUILLET PROCHAIN, la
RÉOUVERTURE de ses MAGASINS
55, Rue Esquermoise, à LILLE 925163

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, DIMANCHE 2 JUILLET :

Aujourd'hui, Visitation de la Sainte-Vierge; demain, saint Anatole.

183e jour de l'année.

Soleil : Lever à 4 h. 53; coucher, à 20 h. 55.

Lune: Premier quartier le 1er. Pleine le 8.

Caisse d'Epargne, séance de versements et de remboursements, de 9 h. à 10 h. 30.

Bains-Douches, rue des Longues-Haies, de 7 à 12 h.

Bulletin météorologique pour la journée du 2 juillet (région Nord): Vents assez forts ou forts de Sud-Ouest; ciel se couvrant progressivement avec pluies orageuses ou orages; grêle à craindre; temps assez chaud. Le minimum de température sera d'environ 13°.

Pharmacions de garde : MM. Couplet, 53, rue du Collège, et Druon, 172, rue de Lille.

Œuvre de St-François Régis (mariages d'indigents), 32, rue Richadr-Lenoir, de 10 h. 30 à 12 h.

Bibliothèque pour tous, 33 bis, rue du Vieil-Abreuvoir, de 10 h. 30 à 12 h.

Fêtes des rues de l'Epeule et de Mouvaux.

10 h., église Saint-François d'Assises, jubilé de M. l'abbé Debussche.

10 h., Conservatoire National de musique, exercice musical.

10 h., Hôtel de Ville, aubade des sociétés subventionnées.

14 h., carnaval d'été de l'Epeule.

15 h., Hippodrome-Théâtre, « En l'an 1923 », revue.

15 h., Casino-Théâtre, « Je vais vous la faire voir », revue.

De 16 à 18 h. 30, Parc Barbieux, concert par la Fanfare Delattre et l'Union des Travailleurs.

20 h., Hippodrome-Théâtre, « En l'an 1923 », revue.

20 h. 30, Casino-Théâtre, « Je vais vous la faire voir », revue.

LIBERTÉ ! ÉGALITÉ! FRATERNITÉ !

L'Union Nationale et Républicaine nous prie d'insérer la déclaration suivante :

S'il est un jour où la devise du régime républicain devrait être particulièrement honorée et mise en pratique, c'est bien au jour anniversaire de la prise de la Bastille, puisque « la liberté, l'égalité, la fraternité » n'auraient été connues dans le monde, au dire de certains historiens, qu'après le 14 juillet 1789.

Voici comment, à Roubaix, les socialistes, qui se disent les meilleurs républicains, les disciples les plus fidèles de la Révolution, traitent ce jour-là, la devise républicaine :

Aux frais de la Ville, c'est-à-dire des contribuables, des friandises sont distribuées dans la matinée à tous les enfants des écoles officielles. C'est très bien, et chacun se plaît à considérer le contentement éprouvé par les jeunes écoliers. Malheureusement, les enfants qui fréquentent les écoles libres sont exclus de ces distributions. Ce sont des parias. De leur propre volonté, les descendants des grands ancêtres rayent de la devise républicaine « l'égalité ».

« Les parents de ces petits écoliers refusent les faveurs officielles en préférant aux écoles communales les écoles libres, dites-vous! » Mais puisqu'elles sont libres et permises par la loi... Qu'importe! D'un trait de plume, les excellents républicains qui siègent à la Mairie de Roubaix bannissent de la devise républicaine « la liberté ».

Et en ce jour, que l'on dit être celui de la Fête nationale, où les dirigeants du pays devraient s'efforcer de faire régner plus qu'en aucun autre la concorde entre tous les citoyens, les humanitaristes roubaisiens se glorifient de montrer leur haine envers les parents et les écoliers catholiques. Et d'un geste odieux, la Municipalité collectiviste efface de la devise républicaine le dernier terme ; elle en supprime la plus belle chose : la « fraternité » !

Au jour du 14 juillet, la municipalité de M. Eugène Motte ne distinguait pas entre les enfants des ouvriers pour leur distribuer des faveurs.

Elle était composée de « réactionnaires », objectent nos édiles actuels!

Mais, les conseillers radicaux ou socialistes de Toulouse, Troyes, Vannes, Lorient, Nîmes, Amiens, Boulogne-sur-Mer, Tourcoing, Chèreng, Aniche, etc., etc., votent chaque année des subsides pour secours en nature aux enfants de toutes les écoles indistinctement!

Ce sont donc des « réactionnaires », tout comme M. Herriot, député radical-socialiste, maire de Lyon, qui disait à la Chambre le 19 février 1921 :

« S'agissant d'assistance, je déclare que la France ne peut pas mettre de différence entre les misères des enfants... Pour aucun démocrate, pour aucun républicain, la question des croyances des parents ne se peut poser!! »

C'est un « réactionnaire », lui aussi, Ferdinand Buisson, président de la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen, qui, le 8 juin dernier, déclarait à la Chambre des députés : « Quand il s'agit de secours et d'humanité, le pays n'hésite pas. Il a une égale sympathie pour tous ceux qui souffrent. » — « C'est contraire à la réconciliation que de refuser les fonds de la Caisse des Ecoles au père de famille qui envoie ses enfants à l'école libre; l'argent de tout le monde doit aller à tous ceux qui en ont besoin dans des conditions égalitaires. »

Il a fallu l'arrivée à l'Hôtel de Ville de Roubaix d'une municipalité qui se prétend « républicaine et socialiste », pour que la devise républicaine soit sabotée et méprisée.

Mais, les enfants n'en souffriront pas. Grâce à l' « Union Nationale et Républicaine », les distributions de gâteaux leur seront faites le jour du 14 juillet.

L'iniquité socialiste n'en subsistera pas moins.

L'Union Nationale et Républicaine de Roubaix et de ses Cantons

⁂

Pour permettre cette distribution de gâteaux à tous les enfants des écoles libres, l'Union Nationale et Républicaine ouvre une souscription populaire. Des listes peuvent être demandées à M. Paul Dehorter, 33 bis, rue du Vieil-Abreuvoir. Les dons, aussi minimes qu'ils puissent être, sont reçus également aux adresses suivantes :

MM. Paul Delgrange, 67, rue Nain; René Bellois, 157, rue d'Alma; Julien Ketelers, 94, rue Turgot; Désiré Cornil, 4, rue Achille-Scrépel; Henri Pipart, rue de Beaumont « Foyer Roubaisien », 4; Louis Mahieu, 86, rue Daubenton; Victor Cousu, 68, rue du Luxembourg.

Les funérailles des morts glorieux

Samedi, à 14 h. 30, ont été célébrées en l'église Notre-Dame, les funérailles solennelles de douze soldats roubaisiens tombés au champ d'honneur et dont les glorieuses dépouilles viennent reposer dans la terre natale.

La levée des corps fut faite, au dépositoire, par M. le chanoine Bataille, doyen de la paroisse Notre-Dame.

En tête du cortège, on remarquait les drapeaux de la Fraternelle des Combattants Roubaisiens et de l'Union des Mutilés et des délégations des sociétés patriotiques et militaires. Une nombreuse assistance suivait les cercueils de nos braves concitoyens : Appolinus Tellier, Henri Lecru, Charles Duerinck, Charles Rosée, Albert Cleynen, Charles Mourcmanne, Georges Conteau, Louis Delescluse, Henri Rousseau, François Baudin, Edmond Maes et Charles Vanhecke.

Après la cérémonie religieuse, le cortège se dirigea vers le cimetière spécial, où eut lieu l'inhumation.

M. Reul, vice-président de la Fédération des Combattants belges, y prononça le discours de circonstance et rendit un pieux hommage d'admiration et de reconnaissance aux vaillants Roubaisiens morts pour la France.

Le jubilé de M. l'abbé Debussche

Les paroissiens de Saint-François d'Assise, comme aussi les nombreux amis que M. l'abbé Debussche compte à Roubaix, fêteront aujourd'hui son 25e anniversaire de sacerdoce.

Une grand'messe sera célébrée à 10 heures, par le jubilaire, en l'église Saint-François d'Assise et sera suivie d'une réception au Cercle de la Sainte-Famille. Après les vêpres, une séance récréative sera offerte aux amis du jubilaire.

Les funérailles de M. Emile Dusart ancien conseiller municipal

Samedi, à 9 h. 30, ont été célébrées, en l'église Saint-Martin, les funérailles de M. Emile Dusart, ancien conseiller municipal.

La levée du corps a été faite au domicile du défunt, rue de Lille, 155, par M. l'abbé Bénistant, directeur d'Œuvres.

Devant le corbillard étaient portées de magnifiques plaques en marbre et des fleurs naturelles, offertes par l'Association des Anciens Elèves de l'Ecole Aristide Faidherbe, le Syndicat général des entrepreneurs de Roubaix et ses cantons, la Ligue Républicaine, la Concordia-Harmonie, le Cercle Colombophile Union, l'U. S. R., le Syndicat des entrepreneurs de plafonnage, l'Amicale Colombophile Ferraille, et le personnel de la maison Emile Dusart, œuvres ou associations dont le regretté défunt était président ou membre.

Les coins du poêle étaient tenus par MM. Edouard Desbouvrie, Louis Allart, du Syndicat des entrepreneurs, Albert Sonneville, vice-président de la Ligue Républicaine; Eloi Lemaire, membre de l'Association des Anciens Elèves de l'Ecole Aristide Faidherbe, Edouard Roussel, Victor Tersy, amis, Albert Debaisieux et Evariste Robreckx, employé de la maison Dusart.

Le deuil était conduit par les fils du défunt, MM. André et Pierre Dusart, et les membres de la famille, que suivait une très nombreuse assistance, dans laquelle on remarquait des délégations de toutes les sociétés qui avaient offert des plaques de marbre ou des couronnes.

La messe fut célébrée et l'absoute fut donnée par M. l'abbé Bénistant.

A l'issue de la cérémonie religieuse, le cortège s'est reformé pour se rendre au cimetière, où le corps a été déposé dans la chapelle d'attente.

LES DISCOURS

Discours de M. Albert Sonneville

Au nom du Comité de la Ligue Républicaine, M. Albert Sonneville, vice-président, a rappelé la vie et l'esprit politique de M. Dusart, qui, dit-il, disparaît à l'heure où son concours et son expérience étaient si précieux à la cause qu'il défendait pour l'avenir de Roubaix.

Il connaissait les difficultés des luttes politiques, et, toujours, il préconisait l'union de toutes les bonnes volontés.

Dans les plis du drapeau tricolore, largement déployé, doivent se grouper : tous ceux qui veulent voir leur pays respecté, tous ceux qui ont au cœur l'amour de leur clocher, tous ceux qui désirent le bien-être de ceux qui peinent, tous ceux, enfin, qui souhaitent plus de fraternité entre les enfants d'un même pays, d'une même cité. Tel était le langage de notre ami regretté, Emile Dusart, langage que nous tiendrons, à notre tour, en souvenir du cher disparu.

Discours de M. Victor Tersy

M. Victor Tersy apporte ensuite, sur la tombe du regretté président de l'Association des Anciens Elèves de M. Faidherbe, le suprême hommage de l'admiration de ses anciens camarades.

Très connu et très estimé, dit-il, M. Dusart ne comptait que des amis. Esprit droit, cœur généreux, il ne pensait qu'à faire le bien autour de lui. Président de l'Association depuis l'âge de 17 ans, il s'est dévoué pour elle sans compter. S'il fut un ami sincère pour ses anciens condisciples, il fut aussi et surtout un bon Français et un bon Roubaisien. Avec quelle conviction et quelle ardeur il défendait ses idées. Et, s'il eut des adversaires, il n'eut jamais d'ennemis.

L'orateur termine son discours en adressant à l'épouse de M. Dusart et à ses enfants, le témoignage de sa sympathie attristée.

AU TRIBUNAL DE COMMERCE. — Les quatre juges suppléants du Tribunal de Commerce, élus le 23 avril dernier, MM. Louis Fœlix, François Lescreuier, David Hirsch et Odilon Dupuis, ont prêté serment devant la Cour d'appel de Douai.

Le Tribunal de Commerce n'existe plus depuis la démission des juges. Il serait à souhaiter qu'une prompte décision intervienne pour que prenne fin le conflit en cours depuis de longs mois.

MESSE DE PREMICES. — Mardi prochain, à 10 heures, en l'église Saint-Sépulcre, M. l'abbé Houzé, fils de M. et Mme Jules Houzé-Comerre, célébrera sa messe de prémices.

Le sermon de circonstance sera prononcé par M. l'abbé Duflo, curé-doyen de l'église Saint-André, à Lille.

NE PAS CONFONDRE. — M. Victor Lefebvre, demeurant 197, rue de la Makellerie, nous prie de dire qu'il n'a rien de commun avec son homonyme, l'assassin du « batteur d'or » parisien, condamné à mort récemment.

DERNIÈRE HEURE

M. Poincaré prononce un grand discours politique

AU BANQUET DU COMITE REPUBLICAIN DU COMMERCE

Paris, 1er juillet. — M. Poincaré a présidé ce soir le banquet annuel du Comité républicain du commerce, de l'industrie et de l'agriculture. A ses côtés, avaient pris place: M. Raoul Péret, président de la Chambre; M. Mascuraud, la plupart des ministres et sous-secrétaires d'Etat, les préfets de la Seine et de police, le grand-chancelier de la Légion d'honneur, le gouverneur militaire de Paris, un grand nombre de parlementaires et de personnalités appartenant au commerce, à l'industrie et à l'agriculture.

Au dessert, M. Mascuraud a prononcé un discours exprimant la pleine et entière confiance du Comité républicain dans l'avenir. Nous savons, dit-il, que pour une nation comme pour un homme, vivre c'est lutter et peiner. Nous voyons que, malgré tant d'épreuves et de déboires, ce pays donne au monde un exemple unique de sagesse et de bon ordre.

LE DISCOURS DE M. POINCARÉ

Voici les parties essentielles du discours prononcé ce soir au banquet Mascuraud par M. Raymond Poincaré:

Cette magnifique réunion rajeunit en moi des souvenirs, qui datent de dix années et qui ne se sont jamais évadés de mon esprit. En 1912, quand je présidais votre banquet, c'était le moment où les premiers nuages commençaient à se lever dans le ciel de l'Orient. Dès le début de la crise, le Cabinet que j'avais l'honneur de présider, et dans lequels siégeaient des hommes tels que MM. Léon Bourgeois, Millerand, Briand, Steeg, Klotz, Jean Dupuy, Pams, Delcassé, Lebrun, Guisth'au, Fernand David, avait apporté sa collaboration loyale aux efforts qu'avaient tentés la plupart des nations européennes, pour conjurer l'orage menaçant. La position que nous avions prise indiquait clairement notre volonté de faire tout ce qui dépendait de nous pour éviter la guerre. Nous nous étions donc mis en rapports quotidiens avec l'Allemagne, avec l'Autriche, de manière à ne pas opposer les intérêts d'une groupe de puissances à ceux d'un autre groupe, et nous nous étions attachés à maintenir dans toutes les négociations, l'idée tutélaire de solidarité européenne.

Les Cabinets, qui se sont succédé à Paris en cette période agitée, qu'ils fussent des Cabinets d'union républicaine, ou des Cabinets radicaux-socialistes, qu'ils fussent présidés par M. Briand ou M. Barthou, par M. Doumergue ou par M. Viviani, ont suivi dans la direction des affaires extérieures la même politique de prudence et de coopération générale.

Mais, au mois de juin 1914, l'attentat de Sarajevo vint tout à coup détruire l'œuvre de patience et de sang-froid, à laquelle nous nous étions depuis si longtemps consacrés, et l'esprit de guerre, péniblement comprimé depuis 1912, éclata dans les empires centraux avec une force invincible.

Devenu président de la République, je n'avais plus sans doute la responsabilité constitutionnelle de l'action gouvernementale, mais bien qu'en fait, dans l'année qui a précédé la tempête, je fus entouré de ministres qui, autrefois, avaient été pour la plupart mes adversaires, je n'ai jamais eu avec eux, dans les questions de politique étrangère, le moindre désaccord. Je n'ai jamais écrit ou dit un mot qui ne fut approuvé par eux. Ils n'ont jamais agi dans leurs efforts de paix qu'en pleine entente avec moi.

LA CONDUITE DE LA FRANCE PENDANT LA GUERRE

Aussi bien, lorsque la guerre nous fut déclarée, les calomnies allemandes, déjà timidement répandues dans le monde, se brisèrent-elles contre la réalité. Lorsque j'ai fait appel à l'union sacrée, pour mieux assurer la défense nationale, il n'est pas un seul citoyen qui ne se soit empressé d'accourir. Cette émouvante unanimité du sentiment public a suffi alors pour fixer devant le monde les responsabilités de la guerre.

La France était attaquée, tous ses enfants volaient à son secours, tous se rangeaient autour du drapeau. Un jour vint cependant, où, chez quelques-uns, l'énormité des sacrifices accomplis, le nombre toujours croissant des familles en deuil, la persistante incertitude du lendemain troublèrent les consciences et paralysèrent les volontés, heure propice à toutes les intrigues, aux manœuvres de découragement comme aux entreprises de trahison. Si la France ne s'était alors cabrée, pour échapper à des entraves, qui l'eussent réduite à l'impuissance, elle était perdue. L'Allemagne remportant la victoire, l'Alsace et la Lorraine demeuraient prisonnières et d'autres lambeaux de la patrie nous étaient sans doute arrachés.

Nous avons eu foi dans les destinées de la France, et nous avons vaincu. Mais qui de nous, messieurs, a pu croire que notre tâche se terminait à la signature de la paix. C'est quelque chose pour nous d'être arrivés à la signer.

« MEFIONS-NOUS DES DEFAITISTES »

Voici cependant que de nouveau, rôdent autour de nous les fantômes de 1917 et que les revenants du défaitisme recommencent non plus dans l'ombre mais au grand jour, leur campagne de mensonges et d'ignominie. Ils cherchent à disculper l'Allemagne impériale, en répartissant au gré de leur fantaisie, les responsabilités de la guerre, et sous prétexte d'assurer la paix, ils ébranlent les fondements même sur lesquels les nations victorieuses ont édifié les traités de Versailles, de Saint-Germain et de Trianon.

Cette odieuse propagande qui reçoit très souvent ses inspirations des officines allemandes ou bolchevistes, n'aura pas raison de la vérité, mais ce que le gouvernement ne saurait tolérer, c'est qu'il se trouve, çà et là, des fonctionnaires assez oublieux de leur devoir, pour s'associer à des entreprises de cette sorte. Il ne faut pas que, dans certaines administrations, quelques personnalités turbulentes, abusant de leurs fonctions ou de l'autorité qu'elles leur prêtent, oublient, non seulement, les égards qu'elles doivent au gouvernement, mais, leurs obligations même envers le public.

LES DEVOIRS DES PREFETS

Nous demandons nettement aux préfets de la République de donner dans leurs départements respectifs, à tous les fonctionnaires, l'exemple de la dignité professionnelle. Les préfets ne sont pas des courtiers électoraux. Ils sont des administrateurs, ils représentent les pouvoirs locaux vis-à-vis de l'Etat. Cette double mission suffit à occuper leurs journées. Ils n'ont pas charge de soutenir des candidats et ils doivent veiller à ce que les fonctionnaires gardent la même réserve qu'eux.

Le Cabinet est bien résolu à ne pas souffrir de défis à l'autorité des pouvoirs publics.

ASSEZ D'AMPUTATIONS DE NOTRE CREANCE

L'Allemane travaille ardemment dès aujourd'hui à restaurer ses forces industrielles et commerciales. Ne nous prêtons à aucune combinaison qui lui permettrait de s'enrichir au détriment de ses créanciers. Notre créance a déjà été l'objet d'amputations successives, c'est assez.

La France tient tout de même quelque place dans les relations des hommes. Elle demande que les dommages causés par la guerre ne pèsent pas indéfiniment sur la nation qui en a été victime. Elle demande à ne pas succomber sous le faix d'une injuste dette, elle demande en un mot à rester la France, c'est-à-dire, une nation qui a su être héroïque dans la guerre, mais qui veut être dans la paix l'une des meilleures ouvrières de la civilisation et du progrès humain.

Incidents entre Français et Allemands à Gleiwitz

Tués et blessés

Berlin, 1er juillet. — On mande de Gleiwitz à l'Agence Wolff :

Des collisions se sont produites entre des civils allemands et les troupes françaises d'occupation. Au cours de ces incidents, il y aurait eu des tués et des blessés.

Le nombre des tués serait de 15, dont un Français; celui des blessés de 25. Des autos blindées françaises circulent dans les rues.

L'état de siège renforcé a été déclaré.

La clôture du Congrès de la C. G. T. U., à Saint-Etienne

Saint-Etienne, 1er juillet. — La dernière journée du Congrès de la C.G.T.U. s'est ouverte à 10 heures, ce matin.

Après avoir adopté diverses motions concernant le théâtre confédéral et les ouvriers agricoles, les congressistes discutent les projets de statuts de la C. G. T. Le projet syndicaliste communiste est adopté sans grandes modifications. Seuls les articles relatifs à la non rééligibilité des fonctionnaires confédéraux et à la représentation proportionnelle, donnent lieu à un débat important, mais ils sont adoptés tels qu'ils sont proposés par M. Monmousseau et ses amis.

UNE CONFERENCE DE M. VANDERVELDE A PARIS

Paris, 1er juillet. — A la Société de Géographie, devant un nombreux auditoire, M. Vandervelde a donné une conférence contradictoire. Plusieurs communistes n'ont pas été admis à écouter sa conférence.

M. Vandervelde a vivement critiqué certains organismes du régime soviétique.

Le problème de la natalité

Une résolution de l'Association des rabbins français

Paris, 1er juillet. — Au cours de la session annuelle qu'elle vient de tenir, sous la présidence du grand rabbin de France, l'Association des rabbins français a adopté la résolution suivante :

Le rabbinat français joint sa voix à toutes celles qui dénoncent le péril mortel que l'abaissement de la natalité fait courir à la nation et à la société. Il ne se dissimule pas que les Israélites faisant partie de la population citadine et bourgeoise ne sont pas épargnés par cette crise.

Envisageant la question sous son aspect religieux et moral, le rabbinat rappelle que le judaïsme condamne le célibat, voit dans la procréation le but même du mariage et considère la famille nombreuse comme une bénédiction de Dieu. Il adjure les Israélites, qui se sont toujours distingués par leurs vertus de famille de rester fidèles aux obligations et aux traditions du judaïsme.

Le rabbinat français applaudit à l'action des sociétés et institutions qui travaillent au relèvement de la natalité et exhorte les Israélites à y adhérer en grand nombre.

LA CRISE CHARBONNIÈRE

Une délégation d'ouvriers mineurs au Ministère

Paris, 1er juillet. — Le ministre des Travaux publics et le ministre du Travail ont reçu une délégation des ouvriers mineurs, conduite par MM. Maes, Cadot, Evrard, François Lefebvre, Georges Richard, Alexandre Varenne, et Barthe, député, qui les ont entretenus à nouveau de la question de la crise charbonnière et des mesures à envisager pour porter remède à la situation présente.

A la demande des représentants ouvriers, les ministres ont fourni des explications et justifications complémentaires, sur les différents éléments du prix de revient des charbons, donnés lors de l'audience de la semaine dernière. Les représentants ouvriers ont contesté que l'application de la loi de 8 heures dans les mines ait eu pour conséquence une diminution importante du rendement ouvrier, diminution qu'ils attribuent à d'autres causes.

Les ministres ont demandé aux représentants ouvriers de préciser tous les faits tendant à la diminution du rendement auxquels ils ont fait allusion, et ont promis de faire procéder à ce sujet, par les soins des ingénieurs des services des mines, à une enquête, au cours de laquelle les délégués mineurs notamment seront entendus.

LA QUESTION DE PALESTINE

L'attitude de l'Angleterre mécontente le Vatican

Rome, 1er juillet. — Les milieux du Vatican ne cachent pas le profond mécontentement que leur cause l'attitude prise par le gouvernement anglais vis-à-vis de la question de Palestine. On annonce que les résultats des conversations de MM. Lloyd George et Schanzer ne seraient pas de nature à satisfaire le Saint-Siège, qui demeurera intransigeant pour tout ce qui concerne la question des Lieux Saints.

L'échauffourée du boulevard Blanqui, à Paris

Paris, 1er juillet. — L'enquête relative à l'échauffourée sanglante du boulevard Blanqui, à Paris, se poursuit activement.

Le gardien de la paix Ange Goujon, qui a tué M. Francis Bouchet et a blessé M. Arrous, a été interrogé cet après-midi par M. Jousselin. Il a déclaré, pour sa défense, qu'ayant vu un des perturbateurs se relever de terre et s'élancer sur lui, il le crut armé et tira. Il regrette profondément son acte. Une vingtaine de témoins du drame ont été entendus.

Un cadavre dans une chambre d'hôtel, à Paris

Paris, 1er juillet. — On a découvert, dans la chambre d'un autre locataire, à l'hôtel situé 201, avenue Daumesnil, le cadavre de Charles Verrier, 22 ans, sans profession, qui portait une blessure produite par une arme à feu, au-dessus de l'oreille gauche.

Verrier est né à Draguignan, où son père est encore actuellement contrôleur des contributions indirectes. Un de ses amis, qui habitait au sixième étage, Raymond Richelet, opérateur de T. S. F. à la Tour Eiffel, a disparu depuis hier soir de l'hôtel. On suppose que c'est ce dernier qui a commis le crime.

COURTES DÉPÊCHES

— A Fontenay-aux-Roses, sous la présidence de M. Antonescu, ministre de Roumanie à Paris, a eu lieu l'inauguration de l'école roumaine dirigée par le professeur Jorga, membre de l'Académie roumaine, membre correspondant de l'Institut de France.

Dernières Nouvelles Régionales

BLESSÉ PAR UN CAMION A ARMENTIERES. — Samedi soir, dans un chantier de construction, rue Sadi-Carnot, M. Achille Meersmann, piqueur des Entreprises réunies de la région d'Armentières, fit un faux mouvement, en reculant un tombeau et fut relevé avec la jambe et le bras gauche broyés.

Dernières Nouvelles Sportives

LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

LA 4e ETAPE : BREST-LES SABLES D'OLONNE

Les Sables d'Olonne, 1er juillet. — Alors que les routiers du Tour de France ont rampé lamentablement de Cherbourg à Brest, la lutte a commencé presque dès le départ de la quatrième étape, et s'est poursuivie jusqu'aux Sables d'Olonne, ou, plus exactement, jusqu'à Nantes.

La cause de cette lutte résida dans la malchance de Jacquinot. Le leader du classement creva une première fois, dans la nuit, près du départ, mais il parvint à rejoindre, malgré le train sévère mené par le peloton. Après Bannalec, Jacquinot creva une deuxième fois. Comme à un signal, l'accélérateur est mis dans le groupe, et Jacquinot s'élance de nouveau à la poursuite du groupe de tête. La tâche était rude pour un homme seul. A un moment, Masson, qui avait crevé, unit ses efforts à ceux du détenteur du maillot jaune, mais il creva de nouveau, et Jacquinot dut poursuivre son labeur tout seul. Deux crevaisons nouvelles vinrent accroître son handicap, et l'écart allait en s'accentuant, de contrôle en contrôle. Une fois même, lors de sa dernière crevaison, Jacquinot dut à l'obligeance d'un cycliste rencontré, de n'être pas mis hors de combat; il n'avait plus un pneu de rechange.

Le groupe, qui contenait 22 unités à Quimper, précédait Jacquinot de 6 minutes. L'écart entre le peloton et le chasseur était porté à 11 minutes à Lorient, et le groupe ne comprenait plus que 15 hommes, les crevaisons ayant sévi. A Vannes, ils ne sont plus que 11. Les pneus expirant avec persistance, Thys perd alors 6 minut